

COMMUNE DE HAUSSONVILLE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 03 AVRIL 2023

Convocations faites le
28/03/2023
Délibérations affichées le
07/04/2023

N° Délib : 04/2023

OBJET : VOTE DES 4 TAXES 2023 - COMMUNE

L'an deux mil vingt-trois, le 03 avril, le Conseil Municipal de la Commune de HAUSSONVILLE étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur BOUCAUD Christian, Maire.

Etaient présents : *CANILLAS Benjamin – CLERC Myriam – GOGUET Audrey - JUNGER Mathieu – KREITER Pascal – NICOT Kévin – ROUYER Gilbert – SIMANSKI Yolande*

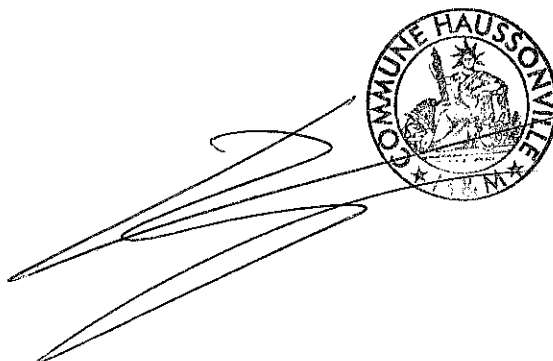
Etaient absents excusés : *GREGOIRE Hubert - SERGENT Nicolas*

Il a été procédé conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, *Madame Audrey GOGUET*, ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal, fixe les taxes comme suit pour l'année 2023 :

Taxe Foncière Bâti (TFB)	21.02 %
Taxe Foncière Non Bâti (TFNB)	26,17 %
Taxe d'habitation (TH)	13,14 %
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	18,84 %

Pour copie conforme
Le Maire :
Christian BOUCAUD



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Christian BOUCAUD'. To the right of the signature is the official seal of the Commune de Haussonville. The seal is circular with the text 'COMMUNE HAUSSONVILLE' around the perimeter and a central emblem featuring a figure holding a staff and a star above its head.